

Du Léman à la Méditerranée, en passant par Lyon

Stéphanie Beauchêne
Maison du fleuve Rhône

650 km d'itinérance en vélo, à pied ou en rollers au choix, la véloroute voie verte Léman-Méditerranée se présente comme une magnifique opportunité de parcourir les bords du Rhône. Comme son nom l'indique, du lac Léman à la Camargue (Port St Louis et canal du Rhône à Sète) la véloroute voie verte défilera son linéaire rive gauche ou rive droite le long des paysages rhodaniens.

L'engouement rencontré par les cheminements (piétons, vélo) témoigne d'un réel phénomène. Les voies vertes véloroutes concordent dans leurs principes avec les aspirations en matière de tourisme doux et de proximité, de modes de déplacement alternatif.

Mais surtout, pratique de ville, de campagne, de littoral, le vélo joue avec les paysages. La mise en réseau au niveau européen de ces itinéraires préfigure un principe d'aménagement du territoire en lien direct avec les paysages. En effet, l'intérêt majeur de ces voies réside dans la conjugaison de la linéarité du parcours et l'hétérogénéité des paysages rencontrés.

Au cœur des ensembles urbains, le vélo constitue désormais un mode de déplacement plébiscité par les usagers : mode de déplacement doux, alternatif et ludique, il permet de remédier en partie aux difficultés de circulation tout en agrémentant le trajet d'une valeur paysagère.

La véloroute voie verte Léman Méditerranée est en marche

Sous la coordination de l'Établissement Public Territorial de Bassin Territoire Rhône, Régions, Conseils Généraux, Communes, Intercommunalités et Compagnie Nationale du Rhône en association avec les acteurs locaux définissent par segments territoriaux les tracés et financements des opérations d'aménagements de la véloroute voie verte Léman-Méditerranée.

À ce jour, plusieurs dizaines de kilomètres sont déjà opérationnelles et d'ici peu, l'ensemble du linéaire devrait être couvert. Sur le Haut-Rhône, de Seyssel (Haute-Savoie) à Bregnier-Cordon (Ain), le Rhône est désormais « cyclable » sur environ 60 km. En aval de l'agglomération lyonnaise, de Vienne à Chavanay, 40 km de linéaire sont aussi opérationnels.

La voie verte vélo-route Léman-Méditerranée cheminera au cœur de l'agglomération à partir de Miribel Jonage jusqu'en aval via les berges du canal de Jonage et la rive gauche du Rhône réaménagée à cet effet.

Le succès attendu de ce nouveau cheminement est d'ores et déjà attesté. Déjà, les tronçons réalisés connaissent un succès non négligeable. En effet, la borne de comptage installée à Champagnieux (Savoie) enregistrait en 2005 : 5 000 passages puis 25 000 en 2006.

Une autre manière de ...

Les itinéraires cheminant – vélos, piétons ou rollers – connaissent une fréquentation grandissante : les chemins de grande randonnée (GR), la voie verte en Bourgogne (sur une ancienne voie ferrée), les chemins de St Jacques de Compostelle, parmi tant d'autres, ne sont plus désormais réservés aux seuls connaisseurs ou sportifs.

Ces itinéraires désormais considérés comme images de marque d'un territoire et vecteurs d'une économie touristique incitent les collectivités à œuvrer à leur développement : le syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard estime les retombées économiques de la véloroute à 40 000 € par kilomètre.

Les acteurs territoriaux imaginent développement et services annexes. Des boucles locales et des circuits touristiques spécifiques sont proposés.

Ainsi, sur le secteur de la voie verte Léman-Méditerranée situé sur le secteur de l'Avant Pays Savoyard, plusieurs services ont découlé de la fréquentation de l'itinéraire.

- Édition d'une carte du territoire faisant apparaître l'itinéraire.
- Une offre combinant vélo et canoë a été proposée par les prestataires d'activité canoë sur le secteur.
- Des services combinés – location et entretien de vélo, base d'accueil – agrémentent le linéaire.

Le Rhône à vélo, un cheminement paysager

De Genève à Marseille en passant par Lyon, la voie verte Léman-Méditerranée constitue une double opportunité. Éprouver la linéarité à laquelle le fleuve nous invite tout en appréciant l'hétérogénéité et la diversité de ses sites et paysages. Car, de la Suisse à la Méditerranée les similitudes et singularités paysagères dévoilent leurs atours.

Les fleuves axe historique de civilisation et de transport, site d'implantation de l'activité humaine, leurs rives en portent les traces :

- Les paysages de vignobles et de cultures maraîchères créent une constante sur l'ensemble du linéaire qui du Valais à la Méditerranée égrènent les appellations (le Fendant, les Côtes du Rhône septentrional et Méridional) ou les abricots et pommes.
- À l'aval de Lyon, le paysage industriel s'impose : vallée de la chimie, barrages, usines hydroélectriques et centrales nucléaires font désormais partie intégrante du paysage rhodanien.
- La multitude de propositions en matière de façades urbaines – Lyon, Givors, Vienne/St Romain en Gal, Condrieu, St Pierre de Bœuf, Serrières, Viviers, Avignon, Arles (...) nourrit l'itinéraire. À ces rivages fluviaux urbanisés réplique la dimension rurale du Haut-Rhône entre les massifs du Jura et Pré-Alpes.

Au sein du périmètre métropolitain, l'hétérogénéité paysagère s'accorde au gré du cheminement.

- Les milieux paysagers : les canaux (Miribel et Jonage), le Grand Large, le Grand Parc Miribel Jonage, les parcs urbains (Feyssine, Gerland), le site de l'Île de la Table Ronde à Vernaison et la façade fluviale de Givors
- Les ensembles urbains : la Cité Internationale, le site exceptionnel de la Confluence ou des quais magnifiés du Rhône et de la Saône, la confluence Gier Rhône à Givors.
- Les sites industriels : l'usine hydroélectrique de Cusset, le port Édouard Herriot, la vallée de la chimie, l'aménagement de Pierre-Bénite.

La véloroute voie verte Léman-Méditerranée cristallise beaucoup d'attendus en matière de développement touristique, de déplacement doux et de découverte des territoires. Mais surtout, elle contient le principe même d'un rétablissement des continuités entre les territoires et le fleuve.